

Le chantier d'écoquartier devrait débuter cet été

Delémont L'écoquartier qui devrait accueillir plus de 300 logements a franchi une nouvelle étape avec le retrait des oppositions, après concertation avec la Municipalité



Un quartier situé au abords de la Sorne réaménagée.

DELÉMONT.CH

Une nouvelle étape très importante est franchie dans le projet d'écoquartier qui accueillera, à terme, plus de 300 logements, dans un endroit idéal, au cœur de la ville et aux abords de la Sorne réaménagée ainsi que du futur parc urbain. Une demande générale de permis avait été déposée publiquement le 23 novembre dernier pour une étape essentielle destinée à réaliser sept immeubles, comprenant 291 logements, totalement conformes au plan spécial. Au terme des séances de conciliation et d'une concertation menée par la

Municipalité de Delémont, toutes les oppositions ont été retirées.

Critères de développement durable

Le projet, qui a été déposé publiquement, est le résultat d'un processus de planification qui a été initié par la Municipalité de Delémont, en 2007 déjà, dès que la carte des dangers crues de la Sorne a été validée. Les premières études ont été conduites dans le cadre du concours EUROPAN 9. Le plan spécial a ensuite permis de développer une planification glo-

bale et cohérente pour le futur quartier qui devait répondre à des critères de développement durable, aux niveaux économique, écologique et social. Ce plan spécial devait permettre d'atteindre trois objectifs principaux: assurer un développement cohérent d'un secteur de développement stratégique situé au cœur de la ville, à quelques minutes à pied de la gare CFF et de la vieille ville; garantir une utilisation économe et rationnelle du sol, au travers d'une densité minimale des constructions; assurer une intégration de qualité, en termes

d'espaces publics, en particulier avec la Sorne (projet Delémont marée basse) et au niveau social (mixité intergénérationnelle notamment garantie par 10% de logements à loyer modéré).

Les séances de conciliations conduites par le Département et le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) ont permis de trouver des solutions de compromis, afin de répondre aux attentes des opposants, sans dénaturer la qualité du projet. Si tout se passe normalement, le chantier pourra démarrer dans le courant de cet été./com